



**Programme SPRINT stopSP
(Programme de perfectionnement destiné aux chercheurs en formation)**

**Directives relatives au programme 2024-2025 et les
lignes directrices relatives à la soumission des
demandes en ligne**

Dernière révision : 8 décembre 2023

Date limite : 15 février 2024 à 16 h, HNE

Programme national de formation stopSP
<https://spcanada.ca/programmes-de-formation-et-de-reseutage>
Email: anik.schoenfeldt@affiliate.mcgill.ca

Table des matières

APERÇU DU PROGRAMME	3
Description des composantes du programme	4
Cours d'été stopSP	4
Indemnité de voyage	4
Projets d'apprentissage interdisciplinaires par mentorat.....	4
Allocations SPRINT stopSP	5
RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	5
Procédure de soumission d'une demande.....	6
Date limite	6
PROCESSUS DE SÉLECTION	6
MODALITÉS	6
Anciens participants au programme SPRINT stopSP	7
Indemnité de voyage	7
Lignes directrices relatives a la soumission des demandes en ligne	7

Le présent document vise à vous fournir de l'information sur le programme SPRINT stopSP 2023-2024 (programme de perfectionnement destiné aux chercheurs en formation). Il s'agit d'un programme national de formation offert par le Réseau de recherche et de formation stopSP.

En dépit des efforts déployés pour que l'information fournie ici soit exacte et à jour, le Réseau stopSP se réserve le droit de modifier ses politiques ou d'apporter des modifications tant au programme qu'aux critères de sélection, si nécessaire. La version numérique du présent document, accessible à partir de notre site Internet, est la plus récente et doit toujours être considérée comme la version de référence.

Bienvenue au Réseau de recherche et de formation stopSP

La Société canadienne de la sclérose en plaques a mis sur pied le Réseau stopSP en 2006 grâce à des fonds provenant principalement de la Fondation pour la recherche scientifique sur la SP. Cette initiative constituait l'élément phare de la Campagne stopSP, dont l'objectif était d'amasser 60 millions de dollars. Le but premier des programmes de formation et de réseautage stopSP consiste à accélérer les découvertes dans le domaine de la sclérose en plaques au Canada. Au moyen de programmes de formation et de financement novateurs, le Réseau stopSP vise à assurer le recrutement, la formation et la fidélisation de chercheurs dans le domaine de la SP ainsi que l'accroissement des possibilités de recherche sur la SP dans notre pays.

Le Réseau stopSP a permis la formation d'une communauté dynamique de chercheurs, de cliniciens et de stagiaires qui mettent en commun leurs expertises et leurs champs d'intérêt divers. Font partie de ce réseau interdisciplinaire des gens provenant d'un large éventail de disciplines, dont la biologie cellulaire, la physiologie, les soins de santé, l'épidémiologie, la neuroscience, la génétique, la pharmacologie, la réadaptation, l'immunologie, l'imagerie, la sociologie, la pédagogie, la psychologie appliquée et les sciences infirmières.

Bienvenue au programme SPRINT stopSP

Nous sommes ravis que vous songiez à participer au programme SPRINT et très enthousiastes à l'idée d'apprendre à vos côtés et d'unir nos efforts aux vôtres afin que continue de se développer une collectivité de chercheurs stagiaires qui, un jour, seront les grands spécialistes et les chefs de file de la recherche dans le domaine de la SP.

Les renseignements que vous trouverez dans le présent document vous permettront de déterminer si vous êtes admissible ou non au programme SPRINT et ils vous aideront à préparer votre demande d'admission. Avant de déposer une demande d'admission au programme SPRINT, veuillez consulter les lignes directrices relatives à la soumission des demandes en ligne, accessibles à partir de la page 7.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme SPRINT est un programme national de formation offert par le Réseau de recherche et de formation stopSP, qui a pour objectif d'accroître les connaissances et les compétences des participants dans le domaine de la SP ainsi que de multiplier les possibilités de mener des travaux de recherche sur cette maladie au Canada.

Les candidats doivent considérer la valeur ajoutée que le programme SPRINT leur procurera comparativement à leur programme de formation actuel. On s'attend à ce que les candidats aient suivi avec succès les cours obligatoires de leur programme respectif et qu'ils puissent consacrer au programme SPRINT tout le temps nécessaire.

Les stagiaires inscrits au programme SPRINT stopSP :

1. participeront aux **deux** prochaines sessions annuelles du programme de **cours d'été stopSP**;
2. recevront des **indemnités de voyage** pour participer :
 - a. aux sessions du programme de cours d'été stopSP 2024 et 2025 (s'il y a lieu en personne);
 - b. à une rencontre en petit groupe encadrée par un mentor (s'il y a lieu);
3. participeront à un **projet d'apprentissage interdisciplinaire**;

- se verront désigner un mentor SPRINT stopSP et bénéficieront de son [encadrement lors des activités d'apprentissage réalisées en équipe](#);
- recevront une [allocation SPRINT](#) de 2 500 \$.

Durée du programme : 13 mois, de juin 2024 à juin 2025.

Temps devant être consacré au programme par les stagiaires : deux semaines (cours d'été stopSP) et environ 8 heures par mois (durant l'intervalle entre les deux sessions du programme de cours d'été).

Valeur monétaire approximative du programme, allocation comprise : 11 000 \$.

Description des composantes du programme

Cours d'été stopSP

Le programme de cours d'été stopSP est un programme d'enseignement interactif annuel qui vise à permettre aux stagiaires de recherche de deuxième et de troisième cycle, ainsi qu'aux détenteurs d'une bourse d'études postdoctorales ou cliniques, d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la SP. La participation aux cours d'été n'est pas exclusivement réservée aux stagiaires SPRINT. **Les modalités relatives au programme SPRINT (processus de soumission et d'examen des demandes d'admission, dates limites) diffèrent de celles qui s'appliquent au programme de cours d'été stopSP.** Les stagiaires dont la candidature au programme SPRINT a été refusée **ne** seront **pas** automatiquement admissibles au cours d'été stopSP 2024. **Les candidats au programme SPRINT sont encouragés à soumettre également une demande d'admission au programme de cours d'été stopSP 2024, advenant le rejet de leur candidature au programme SPRINT.**

Les cours d'été permettent à des stagiaires, issus de diverses disciplines, de se réunir en petits groupes afin d'en apprendre davantage sur les domaines de recherche liés à la SP. Ces séances en petits groupes favorisent le réseautage, la collaboration et l'échange d'information parmi les participants. Consacrés à un sujet central lié à la SP et relevant alternativement, d'une année à l'autre, de la recherche fondamentale, d'une part, et de la recherche clinique et sur la santé de la population, d'autre part, les cours d'été sont conçus pour intéresser l'ensemble des stagiaires participants, quelles que soient leur formation et leur discipline. Les activités ainsi proposées font partie d'un programme interdisciplinaire visant à procurer aux participants une compréhension complète de la SP.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le thème et les objectifs du programme de cours d'été stopSP 2024, qui aura lieu du 10 au 13 juin, à l'université de Manitoba, ainsi que sur le processus de demande d'admission à ce programme, veuillez consulter la [page Web consacrée à ce dernier](#).

Indemnité de voyage

Si possible, des indemnités de voyage seront accordées aux stagiaires inscrits au programme SPRINT stopSP qui prendront part aux sessions annuelles du programme de cours d'été stopSP 2024 et 2025. Ces stagiaires recevront aussi une allocation pour leur participation, dans le cadre de la réalisation d'un projet interdisciplinaire, à une réunion en petit groupe encadrée par un mentor du programme SPRINT stopSP. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section intitulée « Modalités » du présent document.

Projets d'apprentissage interdisciplinaires par mentorat

L'objectif des projets d'apprentissage interdisciplinaires consiste à offrir aux stagiaires une occasion unique de travailler avec un ou deux stagiaires issus d'une autre discipline que la leur sur un projet interdisciplinaire lié à la sclérose en plaques, sous la supervision d'un mentor du programme SPRINT. La diffusion des connaissances acquises dans le cadre de tels travaux peut se faire selon l'une des méthodes suivantes : élaboration et diffusion d'une brochure destinée aux personnes qui vivent avec la SP et aux chercheurs à l'œuvre dans le domaine de la SP; rédaction et publication d'un article; préparation et diffusion d'un bulletin pédagogique ou préparation d'une présentation à l'intention des personnes atteintes de SP; etc.

Selon les renseignements fournis dans les demandes d'admission, le comité du programme national d'enseignement et de formation et du programme SPRINT stopSP forme des équipes de trois stagiaires provenant de différentes disciplines, qui seront jumelées à un mentor du programme SPRINT stopSP (chercheur établi du domaine de la SP). Les mentors sont chargés d'élaborer et de superviser le projet interdisciplinaire de leur équipe respective. Les équipes travaillent sur leur projet, avec leur mentor, pendant la période entre les deux sessions du programme de cours d'été stopSP. Chaque projet exige environ 8 heures de travail par mois, et le mentor a pour responsabilité d'en assurer l'élaboration, la supervision et l'évaluation.

Visitez notre [site Web](#) pour consulter la liste complète des exemples de travaux interdisciplinaires entrepris par des stagiaires ayant participé au programme SPRINT stopSP.

Les équipes du programme SPRINT stopSP 2023-2024 travaillent actuellement sur les sujets suivants :

- Un examen de l'étiologie des comorbidités en SP
- Améliorer l'engagement des patients grâce à la communication scientifique
- Élaborer une stratégie de données probantes concrètes pour éclairer les soins liés à la SP

Dans le cadre de leur projet d'apprentissage interdisciplinaire, les stagiaires doivent, participer à au moins une rencontre de groupe en présence de leur mentor SPRINT stopSP. Lors de la session annuelle du programme de cours d'été stopSP 2024, ils devront présenter un bref exposé oral expliquant leur projet.

Allocations SPRINT stopSP

En compensation du temps consacré au programme, les stagiaires reçoivent une allocation de 2 500 \$, dont la moitié leur est versée en octobre 2024. Les stagiaires touchent le reste de leur allocation après avoir accompli avec succès le travail qui leur incombait dans le cadre du programme, soit au terme de la deuxième session annuelle du programme de cours d'été stopSP, en 2025.

Résultats d'apprentissage

Le programme SPRINT stopSP offre aux participants la possibilité d'accroître et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences dans divers domaines tels que :

- la communication orale et écrite;
- la recherche éthique et intellectuelle;
- les relations interpersonnelles, le travail en équipe, le leadership;
- l'échange de savoirs multidisciplinaires;
- la recherche axée sur la SP.

Critères d'admissibilité

Pour être admissibles au programme, les candidats **doivent présenter l'un des profils** suivants :

- être inscrit à un programme d'études supérieures dans une université canadienne;
- être titulaire d'une bourse d'études postdoctorales ou cliniques (doctorat obtenu dans les quatre années précédant la demande d'admission) et étudier dans une université canadienne;
- avoir terminé des études supérieures et être inscrit à un programme de premier cycle (p. ex. médecine) dans une université canadienne.

Les candidats admis au programme SPRINT stopSP doivent, durant leur participation à celui-ci (soit de juin 2024 à juin 2025), être inscrits à temps plein à un programme d'études.

Si vous avez des questions au sujet de votre admissibilité, veuillez communiquer avec Anik Schoenfeldt, gestionnaire du programme, à anik.schoenfeldt@affiliate.mcgill.ca.

PRÉPARATION ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Procédure de soumission d'une demande. Reportez-vous à la page 7 pour savoir la procédure.

Date limite. Les demandes dûment remplies doivent être présentées au plus tard le **15 février 2024 à 16 h, HNE**. Les demandes incomplètes ou envoyées après la date limite ne seront pas acceptées.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La participation au programme SPRINT stopSP est déterminée par voie de concours. Les demandes d'admission sont évaluées par un comité d'examen et sélectionnées en fonction d'un certain nombre d'éléments à prendre en considération, dont les lettres de recommandation, la formation, les expériences de recherche passées, les publications, la plus-value que la participation au programme devrait apporter à la formation actuelle du candidat ainsi que les objectifs de ce dernier pour les cinq à dix prochaines années. Une priorité pourrait être accordée aux citoyens canadiens et aux personnes atteintes de statut résidents permanent.

Date prévue de l'avis de décision : mi-avril 2024.

MODALITÉS

Les stagiaires participant au programme SPRINT stopSP doivent :

- participer à deux sessions consécutives du programme de cours d'été stopSP;
- participer à un projet de recherche interdisciplinaire (et y consacrer approximativement 40 heures);
- rencontrer leur mentor SPRINT stopSP et établir avec lui un calendrier d'échanges aux fins du suivi des progrès accomplis et en vue de l'obtention d'un soutien sous forme de rétroaction;
- participer au processus d'évaluation SPRINT stopSP visant à procurer toute l'information qui permettra d'améliorer le programme et d'en évaluer les retombées;
- participation à une ou à plusieurs rencontres d'équipe en personne.
- soumission de brefs rapports d'étape en lien avec les programmes.
- exposer leur projet de recherche interdisciplinaire lors du programme de cours d'été stopSP 2025;
- informer la gestionnaire du programme SPRINT stopSP de tout changement concernant leurs coordonnées.

Les participants au programme SPRINT stopSP qui ne respectent pas les modalités relatives à ce dernier pourraient être exclus de ce programme.

Anciens participants au programme SPRINT stopSP

Une part importante du processus d'évaluation du programme repose sur le suivi mené auprès des stagiaires ayant participé à celui-ci par le passé. À l'issue de leur participation au programme, les stagiaires sont donc priés de communiquer tout changement concernant leurs coordonnées au bureau d'éducation et de la formation.

Visitez notre [site Web](#) pour consulter les anciens numéros du bulletin *Pleins feux sur l'avenir* ainsi que le plus récent [bulletin](#), dans lesquels vous trouverez des entrevues avec des stagiaires et des mentors prenant part au programme SPRINT ainsi que des nouvelles d'anciens participants au programme.

Témoignages livrés par d'anciens stagiaires :

« Le programme m'a aidé à mieux comprendre les multiples répercussions que peut avoir la SP sur la vie des personnes qui en sont atteintes. Il ne s'agit pas seulement des aspects physiques, mais aussi des implications sur le plan social. Grâce à cette expérience, j'ai maintenant une meilleure idée du type de travaux de recherche que j'aimerais mener. »

« Les projets interdisciplinaires incitent les stagiaires à explorer, avec un groupe de collègues issus de disciplines variées, des sujets en lien avec la SP qui ne font pas partie de leur champ d'études. Les discussions que permettent ces rencontres favorisent l'acquisition de diverses connaissances qui sont essentielles à la réalisation

de travaux de recherche pertinents, mais qui, bien souvent, ne peuvent être obtenues dans le cadre des programmes universitaires existants. »

« Participer au programme SPRINT stopSP s’inscrivait dans la suite logique de ma formation, puisque j’étais engagée dans des travaux de recherche centrés sur la SP depuis plusieurs années. J’étais très heureuse de découvrir les différentes facettes de la sclérose en plaques qui font l’objet de travaux menés dans des champs d’études autres que le mien et de collaborer avec des chercheurs de disciplines diverses qui abordaient la SP suivant une perspective unique. »

« Je ne connais pas d’autre programme spécialement conçu pour assurer, sur une période de deux ans, le renforcement des compétences essentielles à une carrière en recherche. Grâce à des ateliers de communication, à des activités de réseautage et à des projets multidisciplinaires, les jeunes chercheurs participant à ce programme acquièrent les outils dont ils ont besoin pour promouvoir leurs travaux et contribuer de façon importante à l’avancement de la recherche en SP à l’échelle mondiale. »

« Dans son ensemble, l’expérience a été remarquable. Ma participation aux deux sessions du programme de cours d’été stopSP m’a donné une bonne idée de l’état d’avancement actuel de la recherche en SP, tant fondamentale que clinique, menée au Canada. De plus, j’ai beaucoup appris sur les différentes facettes de la maladie et acquis une vision intégrée de mes champs d’intérêt en matière de recherche. »

« D’après moi, notre projet peut réellement aider les personnes aux prises avec la sclérose en plaques dans leur vie de tous les jours. Non seulement j’ai maintenant confiance en mes capacités à mener un projet à terme, à parler en public et à travailler en équipe, mais j’ai aussi tissé des liens en vue d’éventuels projets de recherche coopératifs. Ce fut un honneur pour moi de faire partie de ce réseau unique. »

Indemnités de voyage (s’il y a lieu)

Déplacement pour participer à une rencontre sur le projet SPRINT stopSP

Les stagiaires reçoivent également une aide financière destinée à leur permettre de participer à une rencontre en petit groupe dirigée par un mentor SPRINT et de travailler sur leur projet d’apprentissage interdisciplinaire.

Indemnité de voyage pour les cours d’été stopSP

Une indemnité de voyage est proposée aux stagiaires participants au programme SPRINT stopSP relativement à leur participation aux sessions du programme de cours d’été stopSP 2024 et 2025 (s’il y a lieu en personne).

Cette section porte sur les composantes du processus de demande en ligne, de même que sur les conditions applicables à une telle demande.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA SOUMISSION D’UNE DEMANDE PROCÉDURE DE SOUMISSION D’UNE DEMANDE EN LIGNE

La Société canadienne de la sclérose en plaques (SCSP) utilise un système de gestion des demandes de subvention et de bourse de recherche grâce auquel les chercheurs et les stagiaires de recherche peuvent soumettre et revoir des demandes en ligne: ProposalCentral, accessible à l’adresse suivante : <https://proposalcentral.com>.

IMPORTANT Les chercheurs intéressés doivent créer un profil dans ProposalCentral grâce auquel ils pourront soumettre une demande de financement. À cet égard, veuillez noter les points suivants :

- Si vous disposez déjà d’un profil mais avez oublié vos identifiants de connexion, il vous suffit de cliquer sur « Forgot your password? » (Vous avez oublié votre mot de passe?). Si vous éprouvez des difficultés à vous

inscrire, à ouvrir une session ou à créer une demande de financement, veuillez communiquer avec l'équipe chargée du soutien aux utilisateurs du système ProposalCentral en composant le 1 800 875-2562 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou en écrivant à pcsupport@altum.com. Afin d'en savoir plus, vous pouvez aussi consulter la [FAQ](#) consacrée au système ProposalCentral (en anglais seulement).

- À l'attention des nouveaux candidats : assurez-vous d'établir votre profil professionnel et celui de votre établissement avant d'entamer votre demande de financement. En créant votre profil professionnel dans la section intitulée « Professional Profile », vous devrez remplir les sections suivantes : « Contact Information » (coordonnées), « Degrees » (diplômes), « Personal Data » (données personnelles) et « Account Information » (information sur le compte).
- Les candidats sont tenus d'entrer leur identifiant ORCID, lequel consiste en un identifiant numérique unique et permanent, dans leur profil ProposalCentral. L'identifiant ORCID permet de récupérer l'information professionnelle inscrite au dossier des candidats (p. ex. subventions, publications, bourses). Si vous ne possédez pas d'identifiant ORCID, vous pouvez en créer un en quelques minutes seulement.
- Au moment de remplir votre demande, assurez-vous de l'exactitude de vos coordonnées (nom de l'établissement, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel
- Veuillez passer en revue les politiques de la SCSP avant de soumettre votre demande en ligne. Si vous avez des questions au sujet des critères d'admissibilité, veuillez les envoyer par courriel à anik.schoenfeldt@affiliate.mcgill.ca.
- Il incombe à tout candidat de suivre l'ensemble des directives énoncées dans le présent document et de veiller à ce que sa demande soit accompagnée de tous les documents requis.
- **Les demandes incomplètes, non conformes aux exigences quant au format de présentation ou au nombre limite de pages STIPULÉ ou ENVOYÉES après la date limite seront automatiquement rejetées.**
- La SCSP accepte les demandes soumises en français. Pour la convenance d'un examinateur, il peut être nécessaire de traduire en anglais les demandes soumises en français

DEMANDE

Pour commencer à créer votre demande, connectez-vous à votre compte dans ProposalCentral. Cliquez sur le bouton « Grant Opportunities » (possibilités de financement) situé dans le coin supérieur droit, puis tapez « Multiple Sclerosis Society of Canada » (Société canadienne de la sclérose en plaques) dans le champ de recherche. Vous devrez alors créer une demande à soumettre dans le cadre du programme intitulé « endMS SPRINT » (**SPRINT stopSP programme de perfectionnement destiné aux chercheurs en formation**). Vous trouverez ci-après la liste des renseignements et des documents que vous devez fournir pour appuyer votre demande d'admission au programme SPRINT stopSP afin que celle-ci puisse être prise en considération

1. « **TITLE PAGE** » (**PAGE DE TITRE**) Cette section comprend les champs suivants, qui sont à remplir dans le système ProposalCentral.

- « Program » (programme). Sélectionner «SPRINT 2024-2025 ».

2. « **DOWNLOAD TEMPLATES & INSTRUCTIONS** » (**TÉLÉCHARGEMENT DES MODÈLES ET DIRECTIVES**)

La politique, les directives et les modèles de documents nécessaires à la soumission d'une demande

peuvent être téléchargés. Reportez-vous à la section 8 pour savoir comment remplir les modèles qui vous sont fournis et procéder au téléversement des documents requis (signatures requises).

3. « ENABLE OTHER USERS TO ACCESS THIS PROPOSAL » (ACCÈS À LA PROPOSITION DE RECHERCHE PAR D'AUTRES UTILISATEURS) Cette section est facultative.

4. « APPLICANT INFORMATION » (RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT)

- Dans le système ProposalCentral, entrez votre nom, celui de votre établissement, les renseignements sur le programme auquel vous êtes inscrit ainsi que les coordonnées demandées. Certains des champs à remplir pourraient déjà contenir des renseignements tirés de votre profil; dans ce cas, veuillez mettre ceux-ci à jour, au besoin.
- Entrez la date de début du programme d'études auquel vous êtes inscrit (maîtrise ou doctorat) et la date prévue pour la fin de celui-ci.

« INSTITUTION » (ÉTABLISSEMENT)

Entrez l'information relative à votre établissement principal (soit celui qui recevra les fonds). Certains des champs à remplir pourraient déjà contenir des renseignements tirés de votre profil; dans ce cas, veuillez mettre ceux-ci à jour, au besoin.

5. DIVERSITÉ, INCLUSION, ÉQUITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Les artisans du Programme national de formation stopSP s'engagent à favoriser un milieu de recherche qui respecte et valorise la diversité et offre des chances égales à tous et à toutes. La collecte de renseignements à déclaration volontaire s'inscrit dans cet engagement. L'équipe de direction du Programme s'appuie sur un processus harmonisé de collecte de renseignements à déclaration volontaire pour évaluer et surveiller le rendement de ses activités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Le questionnaire s'appuie principalement sur les normes de recensement de Statistique Canada ainsi que sur les dispositions de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Les réponses aux questions sont entièrement volontaires. Si vous faites le choix de ne répondre à aucune question ou de répondre à certaines questions seulement, votre décision n'aura aucune incidence sur le traitement de votre demande de participation au programme SPRINT et au programme de cours d'été stopSP. En fait, seules des données agrégées seront présentées.

Tous les renseignements recueillis sont conservés de façon strictement confidentielle par les artisans du Programme national de formation stopSP, qui les utiliseront uniquement à des fins statistiques. Votre nom ne sera pas lié à ce questionnaire et ne sera pas communiqué au comité d'examen.

6. « LETTER OF RECOMMENDATION » (LETTRE DE RECOMMANDATION)

Un répondants est requis : doit être le mentor actuel du candidat. Entrez l'adresse courriel de votre mentor. Vérifiez l'exactitude de l'adresses courriel avant de l'entrer dans ProposalCentral. La fonction « Send E-mail » (envoi de courriel) vous permettra d'aviser par courriel votre mentor relativement à la soumission de votre demande. Le courriel qui leur sera envoyé comportera les directives qu'ils devront suivre ainsi qu'un lien qui leur permettra de joindre leur lettre de recommandation directement à votre demande. Veuillez noter que toutes les lettres de recommandation doivent être datées, signées

par les répondants et porter l'en-tête de l'établissement concerné et qu'elles doivent être rédigées dans la langue utilisée pour votre demande (en français ou en anglais). Les lettres de recommandation ainsi fournies seront traitées comme des documents confidentiels, et vous ne pourrez pas les consulter. Vous aurez toutefois la possibilité de savoir si celles-ci ont été soumises. Il incombe au candidat de s'assurer que tous les documents requis parviennent à la SCSP avant la date limite. Veuillez faire en sorte que votre mentor reçoive un avis le plus tôt possible afin qu'il dispose de suffisamment de temps pour soumettre leur lettre de recommandation. Le fait d'envoyer la lettre de recommandation requises après la date limite pourrait entraîner la disqualification de votre demande.

7. « **EDUCATION AND TRAINING** » **Études et formation (requis; 1 000 mots au maximum)**

Veuillez inclure un résumé de votre formation en lien avec la recherche sur la SP et les soins cliniques destinés aux personnes atteintes de SP (ou en lien avec l'un ou l'autre de ces domaines). Indiquez votre poste actuel et où vous vous voyez dans cinq à dix ans. Veuillez fournir une description de vos attentes par rapport au programme stopSP, en particulier le programme SPRINT, à savoir comment il contribuera à votre formation et à vos objectifs de formation et comment il facilitera l'atteinte de vos objectifs de carrière.

«**Current Training** » **Formation en cours (requis)**

Veuillez indiquer les détails de votre formation en cours en incluant la date prévue d'achèvement.

8. « **UPLOADS** » (TÉLÉVERSEMENTS)

Pour être admissible, tout candidat doit téléverser les documents suivants. Le système de demande en ligne fournit des modèles pour certains des documents requis (veuillez vous reporter à la section 2). NE téléversez PAS de documents cryptés, sécurisés ou protégés par un mot de passe, car de tels fichiers pourraient faire échouer la procédure.

Documents à téléverser	Modèles fournis
Signatures requises	Oui
Lettre de recommandation (non consultable)	*Les répondants recevront des directives à cet égard.
Relevé de notes	Non
CV du candidat	Non

Page de signatures (requis; modèle fourni)

Ce formulaire doit être signé par le candidat et son mentor. Les signatures électroniques sont acceptées. Reportez-vous à la section 2 pour accéder à un modèle.

Relevé de notes (requis)

Veuillez fournir les relevés de notes à jour et **officiels** de votre formation universitaire.

Après l'obtention de leur diplôme d'études supérieures, les candidats inscrits à un doctorat en médecine doivent fournir :

le relevé de notes de leurs études supérieures précédentes (doctorat ou maîtrise) et le relevé de notes du programme de médecine auquel ils sont inscrits.

Les candidats inscrits dans un programme de résidence doivent fournir :

le relevé de notes du programme de médecine.

Les candidats inscrits dans un programme de maîtrise doivent fournir :

le relevé de notes du programme de maîtrise et du programme de 1^{er} cycle.

Les candidats inscrits dans un programme de doctorat doivent fournir :

le relevé de notes du programme de doctorat, ceux du programme de maîtrise (le cas échéant) ou ceux du programme de 1^{er} cycle.

Les candidats inscrits en tant que stagiaires postdoctoraux doivent fournir :

le relevé de notes du programme de doctorat.

Les candidats inscrits en tant que boursiers en clinique doivent fournir :

le relevé de notes du programme de médecine.

IMPORTANT :

- i. Les relevés **officiels** doivent être numérisés des deux côtés et téléversés comme un document. Les copies papier ne seront pas acceptées.
- ii. Les étudiants qui ont poursuivi leur formation dans des établissements étrangers sont tenus de joindre une copie certifiée conforme de leur relevé de notes officiel s'il a été établi en français ou en anglais. Les relevés de notes qui ont été établis dans d'autres langues que le français ou l'anglais doivent être traduits dans l'une de ces langues. Il faut alors joindre à la demande une copie certifiée conforme de la traduction. Par « copie certifiée conforme », on entend une copie d'un document dont la conformité à l'original a été vérifiée par un commissaire à l'assermentation, tels un notaire ou un avocat. La copie certifiée conforme doit porter la signature et le sceau du commissaire à l'assermentation.

Curriculum vitæ du candidat. (requis) La SCSP exige que tous les curriculum vitæ qu'elle reçoit des candidats soient présentés suivant le **modèle du CV commun canadien** (que vous trouverez à l'adresse <https://ccv-cvc.ca>). Les sections obligatoires sont surlignées sur le formulaire en ligne. Veuillez prendre note des étapes à suivre ci-dessous :

o Sélectionnez la SCSP dans la liste des organismes (SCSP, en français, ou MSSOC, en anglais), choisissez le gabarit « Personnel ». Entrez toute l'information pertinente et nécessaire, puis cliquez sur « Terminer ». Vérifiez ensuite les données indiquées dans votre CV commun en ligne en affichant un aperçu de la version PDF de votre CV. Enregistrez le numéro de confirmation qui accompagne le message d'état (qu'on peut aussi trouver sous l'onglet « History » (historique) et sur la première page du CV commun sous format PDF). Veuillez sauvegarder le CV commun dans votre ordinateur, puis le joindre au formulaire de demande en ligne ProposalCentral. Veuillez ne pas soumettre de version provisoire de votre CV.

Les sections suivantes doivent être remplies.

o « **Formation** » et « **Diplômes** ». Vous devez entrer tous vos diplômes obtenus ou en cours de préparation (baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Les diplômes en préparation doivent être signalés par la mention « En cours ». Veuillez aussi fournir les renseignements suivants : type de diplôme, titre du diplôme, spécialisation, établissement, état d'avancement du diplôme, date de début du diplôme (AAAA/MM), date d'obtention du diplôme/date prévue pour l'obtention du diplôme (AAAA/MM) s'il y a lieu, le nom du mentor et celui des seconds mentors, le cas échéant.

o « **Reconnaisances** ». Signalez toutes les distinctions qui vous ont été décernées, y compris les prix, les récompenses et les distinctions universitaires (obtenus dans le cadre d'un concours ou non, de nature financière ou autre, que vous avez déclinés, etc.), ainsi que vos citations.

o « **Congés et effets sur les activités de recherche** » (« **Emploi** »). Fournissez des explications sur les interruptions que comporte votre parcours. Veuillez décrire tout élément ayant eu une incidence sur le rendement de vos activités ou sur votre degré de productivité, s'il y a lieu. Vous devriez aussi signaler tout facteur ayant retardé la publication des résultats de vos travaux, tels des problèmes de santé, des responsabilités familiales, la survenue d'incapacités ou toute autre circonstance.

o « **Activités** ». Indiquez vos activités et contributions universitaires (« académiques ») et non universitaires (« non académiques ») et décrivez l'impact de chacune d'elles. o « **Contributions** ». Signalez vos publications (qu'elles aient été examinées par des pairs ou non), vos exposés oraux ou présentations par affiches (destinés à des conférences), vos activités de commercialisation, et vos droits de propriété intellectuelle, le cas échéant.

9. Vérification et soumission

Passez en revue l'intégralité de votre demande avant de soumettre celle-ci. Sélectionnez « Valider » (valider) pour vérifier si votre demande comporte bien tous les renseignements et fichiers requis. Il incombe à tout candidat de veiller à ce que sa demande soit complète, accompagnée de tous les documents et renseignements requis, et conforme aux exigences relatives au format de présentation et au nombre de pages et de caractères stipulé. **Aucun changement ne peut être apporté à une demande déjà soumise.** Cliquez sur « Soumettre » pour soumettre votre. Un accusé de réception vous parviendra par courriel.

Soutien technique et administratif

Si vous avez des questions en lien avec le soutien technique offert relativement au système ProposalCentral, veuillez communiquer avec l'équipe chargée du soutien aux utilisateurs en composant le 1 800 875-2562 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou en écrivant à pccsupport@altum.com, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h (HE).

Si vous avez des questions sur le concours/programme SPRINT stopSP, veuillez les envoyer à anik.schoenfeldt@affiliate.mcgill.ca

La SCSP accepte les demandes soumises en français.

IMPORTANT : Le dossier des candidats refusés au programme SPRINT stopSP ne sera pas automatiquement étudié en vue du cours d'été stopSP 2024. Chaque concours fait l'objet d'un processus d'examen distinct. **Les candidats au programme SPRINT sont donc invités à soumettre également une demande d'admission au cours d'été stopSP 2024, advenant le rejet de leur candidature au programme SPRINT.**